

Pas de permis mais carte grise a mon nom

Par **beurredemisel**, le **29/07/2015** à **15:00**

bonjour je suis marie ma femme n'a pas le permis la carte grise de notre voiture est a son nom j'ai ete flashe a 77km/h au lieu de 70km/h l'avis de contravention que nous avons recu est au nom de ma femme et sur celui-ci il est indique qu'un point sera retire de son permis. etant donne qu'elle n'a pas de permis que se passe-t-il dans ce cas la ?